



# L'Echo du Barry

Janvier 2024 - N°8

le bulletin d'informations municipales



## Dossier

▶ **Requalification de plusieurs ruelles de  
Peyrache et Vercheny-le-Haut** **p. 7**

# SOMMAIRE

<b>Le mot du maire .....</b>	<b>p. 3</b>
<b>Vie de la commune .....</b>	<b>p. 4</b>
➤ <b>Travaux de voirie</b>	
➤ <b>Inauguration de la nouvelle école</b>	
<b>Dossier .....</b>	<b>p. 7</b>
➤ <b>Requalification de plusieurs ruelles de Peyrache et Vercheny-le-Haut</b>	
<b>Interviews .....</b>	<b>p. 11</b>
➤ <b>Ferme Michaël GRIMAUD</b>	
➤ <b>Candice BEAULIEU</b>	
<b>Vie scolaire et périscolaire .....</b>	<b>p. 13</b>
➤ <b>Présentation de l'équipe enseignante</b>	
➤ <b>Service périscolaire - Garderie et cantine</b>	
➤ <b>USEP – Loisirs à l'école</b>	
<b>Vie associative .....</b>	<b>p. 19</b>
➤ <b>Lire pour grandir</b>	
➤ <b>Des haltères &amp; Vous – une nouvelle association à Vercheny</b>	
➤ <b>MAM Bout'Chou Au fil de Drôme</b>	
➤ <b>La Maison d'Elisa</b>	
➤ <b>Le Syndicat de la Clairette de Die et des Vins du Diois</b>	
➤ <b>Comité des Fêtes</b>	
<b>Un peu d'histoire .....</b>	<b>p. 28</b>
<b>L'intercommunalité .....</b>	<b>p. 29</b>
<b>Infos pratiques .....</b>	<b>p. 33</b>
➤ <b>Température et pluviométrie</b>	
➤ <b>Panneau Pocket : un outil de communication</b>	
➤ <b>Civilités : Stop aux lingettes dans les toilettes</b>	
➤ <b>Elections européennes 2024</b>	
➤ <b>Le moustique tigre</b>	
➤ <b>Quelques bonnes résolutions de 2024</b>	
<b>Recettes gourmandes .....</b>	<b>p. 37</b>
<b>Ateliers bricolage pour et avec les enfants .....</b>	<b>p. 38</b>
<b>Carnet .....</b>	<b>p. 39</b>

## LE MOT DU MAIRE

Bonjour,

Avec ce bulletin municipal, nous commençons une nouvelle année !

Aussi j'en profite pour vous souhaiter une très heureuse année 2024, que cette année bissextile soit pour vous synonyme de bonheur. Les Jeux Olympiques vont se dérouler en France, cette année est donc placée sous le signe du sport, de près ou de loin selon chacun. Mais j'espère surtout que cette année vous amènera une bonne santé.

Nous avons inauguré le 26 mai 2023 notre nouvelle école, nous clôturons ainsi le plus gros dossier du mandat. Cette école, je l'espère, donnera satisfaction à de nombreux élèves. Je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré au renfort de l'équipe enseignante. Pour cette année, nous avons pu bénéficier d'un quatrième poste.

Au mois de septembre dernier, nous avons enfin mis en œuvre des bétons désactivés dans les ruelles du Hameau de Peyrache et la rue des deux Amélie, quartier du Temple.

Cette année, au mois de juin, nous allons élire nos représentants au Parlement Européen.

L'équipe municipale réfléchit aux travaux à venir ; sûrement l'amélioration de nos différentes rues.

Nous réfléchissons également à l'acquisition d'une parcelle rue de l'Ecole pour compléter la réserve foncière.

J'ai une pensée pour Hélène BAJARD qui nous a quittés en 2023, je tiens à souligner son engagement dans la vie de la Commune pour ses années passées au sein du conseil municipal et surtout pour son engagement dans la vie de la bibliothèque.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants sur notre commune, mais aussi à tous ceux qui nous ont rejoints pour y trouver du travail.

L'équipe municipale et moi-même sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

Bonne lecture !

Franck MONGE  
Maire de Vercheny

# VIE DE LA COMMUNE

## TRAVAUX DE VOIRIE

Divers travaux de voiries ont été menés au cours de l'année 2023.

- Un revêtement en bicouche a été mis en œuvre sur 2 chemins non revêtus à savoir les chemins de Camargue et des Lavandins (Vercheny-le-bas). Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise E26. Ces nouveaux revêtements permettront d'améliorer l'accès aux maisons d'habitations et de réduire les nuisances en période de pluie ou de sécheresse.
- Des travaux de reprise du chemin de la Rourie ont été réalisés par l'Entreprise Thomas MAILLEFAUD sur un linéaire d'environ 800 m, à partir de la route départementale. Les travaux ont consisté à reprendre l'ensemble des zones détériorées de la voirie, à curer les fossés, à araser les bordures, à remplacer une buse béton de gestion des eaux pluviales défectueuse.



- La chaussée de la rue de la gare (jusqu'à l'ancienne gare) a été entièrement reprise. Les travaux réalisés par l'entreprise E26 ont consisté :
  - A reprendre la couche de forme de la chaussée afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales,
  - A aménager une aire de rotation pour permettre les rotations des camions de collecte des déchets
  - A mettre en œuvre une couche en roulement en enrobé.



- En complément, une piste pour les mobilités douces a été aménagée, le long de la rue de la Gare, par l'entreprise Thomas MAILLEFAUD.



Le coût des travaux sur voiries a été d'environ 53 000 € HT réparti de la manière suivante :

- Revêtement en bicouche du Chemin des Lavandins : 5 695,00 € HT,
- Revêtement en bicouche du Chemin de Camargue : 10 637,50 € HT,
- Revêtement en enrobé de la Rue de la Gare : 23 282,50 € HT,
- Aménagement d'un chemin piétonnier Rue de la Gare : 5 385,00 € HT,
- Reprise du chemin de la Rourie : 8 080,00 € HT.

## INAUGURATION DE LA NOUVELLE ECOLE

C'est après plus de 4 ans de travaux que la nouvelle école « Les Eaux Claires » a été inaugurée le vendredi 26 mai 2022 en présence notamment de :

- Mme MOUTON, Présidente du Conseil départemental de la Drôme
- M. AURIAS, conseiller régional
- Mme DIGIOVANNI, Préfète de la Drôme
- M. BUIS, sénateur de la Drôme et conseiller départemental
- Mme CHARMET, conseillère départementale

Nous remercions une nouvelle fois l'ensemble de nos financeurs (et notamment le Département), l'équipe de Maitrise d'œuvre et l'ensemble des entreprises intervenantes.



1 382 315 €

LE DÉPARTEMENT



L'EUROPE S'ENGAGE  
**en région**  
Auvergne-Rhône-Alpes  
avec le FEDER



184 579 €

UNION EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

140 000 €



59 085 €

# DOSSIER

## REQUALIFICATION DE PLUSIEURS RUELLES DE PEYRACHE ET DE VERCHENY LE HAUT

La requalification de plusieurs ruelles du hameau de Peyrache et du village de Vercheny-le-Haut a été entreprise dans un objectif triple :

- Améliorer l'esthétisme des ruelles par l'implantation d'espaces fleuris et par la mise en œuvre d'un revêtement en béton désactivé,
- Améliorer et sécuriser les déplacements des piétons des ruelles,
- Améliorer la gestion des eaux pluviales des ruelles pour prévenir le risque de création de ravines et le risque d'inondation de certains bâtis.

Le projet de requalification a porté sur les ruelles suivantes :

- Rue des 2 Amélie (Vercheny-le-Haut),
- Place du Lavoir (Hameau de Peyrache),
- La placette / La Calade (Hameau de Peyrache).

Les travaux ont été réalisés par le groupement Sols Vallée du Rhône (réalisation des bétons désactivés) et Liotard TP (travaux de terrassement et réseaux).

Le projet de requalification de la rue des 2 Amélie (Vercheny-le-Haut) a été composé des postes de travaux suivants :

- Préparation du support (démolition du revêtement en place, déblais des matériaux stockés en vrac, ...),
- Décaissement du sol,
- Créations de nouveaux réseaux de récupération des eaux pluviales,
- Implantation d'un caniveau grille DN 200 pour prévenir le risque d'inondation du garage situé au point bas de la ruelle,
- Mise en œuvre d'une couche d'assise en graves,
- Mise en œuvre d'un muret en pierres sèches pour l'aménagement d'espaces fleuris,
- Mise en œuvre d'un béton désactivé (mélange 6/12 concassés de la Drôme et ciment gris) pour valoriser l'esthétisme de la ruelle,
- Reprise des pieds de façades.



Le projet de requalification de la place du lavoir (Hameau de Peyrache) a été composé des postes de travaux suivants :

- Préparation du support (démolition du revêtement en place, ...),
- Décaissement du sol,
- Création d'un réseau de récupération des eaux pluviales,
- Création d'un point d'arrosage,
- Création d'un trottoir le long de la route de Vercheny-le-Haut,
- Mise en œuvre d'une couche d'assise en graves,
- Mise en œuvre d'un béton désactivé (mélange 6/12 concassés de la Drôme et ciment gris) pour valoriser l'esthétisme de la ruelle,
- Reprise des pieds de façades.





Le projet de requalification de la Placette et de la Calade a été composé des postes de travaux suivants :

- Préparation du support (démolition du revêtement en place, ...),
- Décaissement du sol,
- Mise en œuvre d'une couche d'assise en graves,
- Implantation d'un caniveau grille DN 200 en pied de la Calade pour gérer les eaux de ruissellement,
- Mise en œuvre d'un muret en pierres sèches pour l'aménagement d'espaces fleuris,
- Mise en œuvre d'un béton désactivé (mélange 6/12 concassés de la Drôme et ciment gris) pour valoriser l'esthétisme de la ruelle,
- Reprise des pieds de façades.



Le coût a été de 91 024,59 € HT réparti de la manière suivante :

- Rue des 2 Amélie : 40 667,97 € HT,
- Place du Lavoir : 24 205,02 € HT,
- La Placette, la Calade : 26 151,60 € HT.

Le plan de financement s'est réparti de la manière suivante :

- Conseil départemental de la Drôme (49 405 € HT soit 54 %),
- Commune de Vercheny (41 619,59 € HT soit 46 %).

Nous remercions, une fois de plus, le Conseil Départemental qui est toujours présent pour soutenir les projets de notre commune.

## INTERVIEWS

### Michaël GRIMAUD – Activités à la ferme

Michaël Grimaud possède un troupeau d'environ 200 Brebis. Il est essentiellement composé de Brebis Merinos, Mourerous et Ile de France.

De Juin à Septembre, la majorité du troupeau part sur les Alpes de la Salette ; le reste du temps il reste sur Aurel et Vercheny. L'élevage en plein air permet d'avoir de la viande saine et de bonne qualité.

Depuis peu, Michaël a développé son activité avec la fabrication de saucissons, d'huile de noix et de différentes Terrine de Brebis tel que de la terrine aux genièvres, au Crémant, au piment d'Espelette, au poivre vert et aux olives.



La fabrication de ces terrines se fait au sein du laboratoire TROUPEOU, laboratoire agréé CE et qualité entre Saou et Bourdeaux.

Tous ces produits sont en vente à la Cave Georges Raspail à Aurel ainsi que directement auprès de Michaël Grimaud.

Le prochain défi de Michaël est de participer à la manifestation de « Ferme en Ferme » qui aura lieu, comme chaque année, le dernier week-end du mois d'avril.



### Candice BEAULIEU introduit des activités

C'est par une froide matinée de février 2020 que s'est installée Candice Beaulieu dans la commune de Vercheny, et plus précisément à Vercheny-le-Haut. Elle est arrivée de Champagne-Ardenne, avec toute sa famille, où elle travaillait comme responsable de service développement durable pour une collectivité territoriale.

Sportive depuis toujours, c'est en faisant la connaissance de ses voisines et en prenant acte de leur désir de faire du sport, qu'elle a commencé à dispenser un cours de Zumba.

Puis d'autres habitantes du village l'ont sollicitée pour un cours de « Gym Douce », ajoutant ainsi quelques élèves de plus. De fil en aiguille, les « quelques-unes » se sont transformées en « plusieurs » puis en « de plus en plus », et même en « suffisamment pour se sentir à l'étroit ».

Pour répondre à cet afflux spontané de pratiquant.es.s (presque 60 personnes), elle a donc décidé de passer un diplôme d'Animateur de Loisir Sportif, à Valence, d'une durée de 9 mois.



Enthousiaste et dynamique, elle est aussi à l'écoute des autres et ne se contente pas de l'existant. Il faut que « ça bouge » ! Aussi, quand une éducatrice de la Fondation Robert Ardouvin la sollicite pour un cours de danse à destination des ados, elle y répond favorablement.

Dorénavant, pour la saison 2023-2024, ce sont 8 créneaux horaires ; allant du yoga au step, en passant par le renforcement musculaire et

la gym douce ; qui sont dispensés aux habitant.es.s de Vercheny ou d'ailleurs. Et, il y a fort à parier que les choses évolueront encore l'année prochaine.



TARIFS ///		
Abonnement - 1 cours	Année	Trimestre
"SPORT POUR TOUS" permettant l'accessibilité au plus grand nombre	135 €	45 €
"EQUILIBRE" permettant de soutenir l'activité de l'intervenant	177 €	59 €
"DURABLE" permettant la pérennisation des activités de l'intervenant	198 €	66 €
Nous avons fait le choix de proposer plusieurs tarifs afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique sportive. Choisissez l'abonnement qui vous correspond !		
Renforcement musculaire (30min)	45 €	15 €
PACK 2 cours + renfo offert	285 €	95 €
PACK 3 cours + renfo offert	330 €	110 €

Cours à l'unité - sans abonnement : 10 €  
Adhésion à l'association Des Haltères & Vous : 15 €

**Renseignements & Inscriptions**  
Yoga - Aurélien > 06 69 93 71 19  
Fitness - Candice > 06 75 81 05 44  
contact@deshalteresetvous.com

## FITNESS-DANSE-GYM-YOGA

### SAISON 2023/2024

#### A VERCHENY (26)



LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	<b>GYM DOUCE</b> Candice 10h00-11h00	<b>HALTÈRES &amp; GO</b> {Renfo-Cardio} Candice 10h00-11h00	<b>FLASH STEP</b> {Step débutant} Candice 10h00-10h50
<b>YOGA</b> Aurélien 18h00-19h30	<b>RENFO MUSCU</b> Candice 18h30-19h00	<b>RENFO MUSCU</b> Candice 18h30-19h00	<b>FLASH DANSE ADOS*</b> {Zumba-Danse Fitness} Candice 18h00-18h50
	<b>FLASH DANSE</b> {Zumba-Danse Fitness} Candice 19h10-20h00	<b>FLASH STEP</b> {Step débutant} Candice 19h10-20h00	



>> 2 cours d'essai gratuits <<  
Du 18 septembre 2023 au 5 juillet 2024  
Hors vacances scolaires & jours fériés  
\*ADOS : 12 ans et +

Salle communale de Vercheny-le-Haut  
Place de la Mairie  
26340 Vercheny



D'ailleurs, si les cours se passent actuellement à la salle municipale de Vercheny-le-Haut, le projet de création d'un Tiers-lieu Sportif et Culturel porté par l'association Des Haltères & Vous, devrait permettre, à terme, l'ouverture d'une véritable salle de sport.

Proposant des tarifs inclusifs et solidaires, il était important pour Candice de rendre le sport accessible à tou.tes.s en proposant des abonnements diversifiés : « je compte sur la 'conscience' des pratiquant.es.s pour définir l'abonnement qui leur convient. C'est un test, nous verrons si je peux renouveler ce type d'offre », explique Candice.

Pour toutes informations : contact@deshalteresetvous.com / 06 75 81 05 44

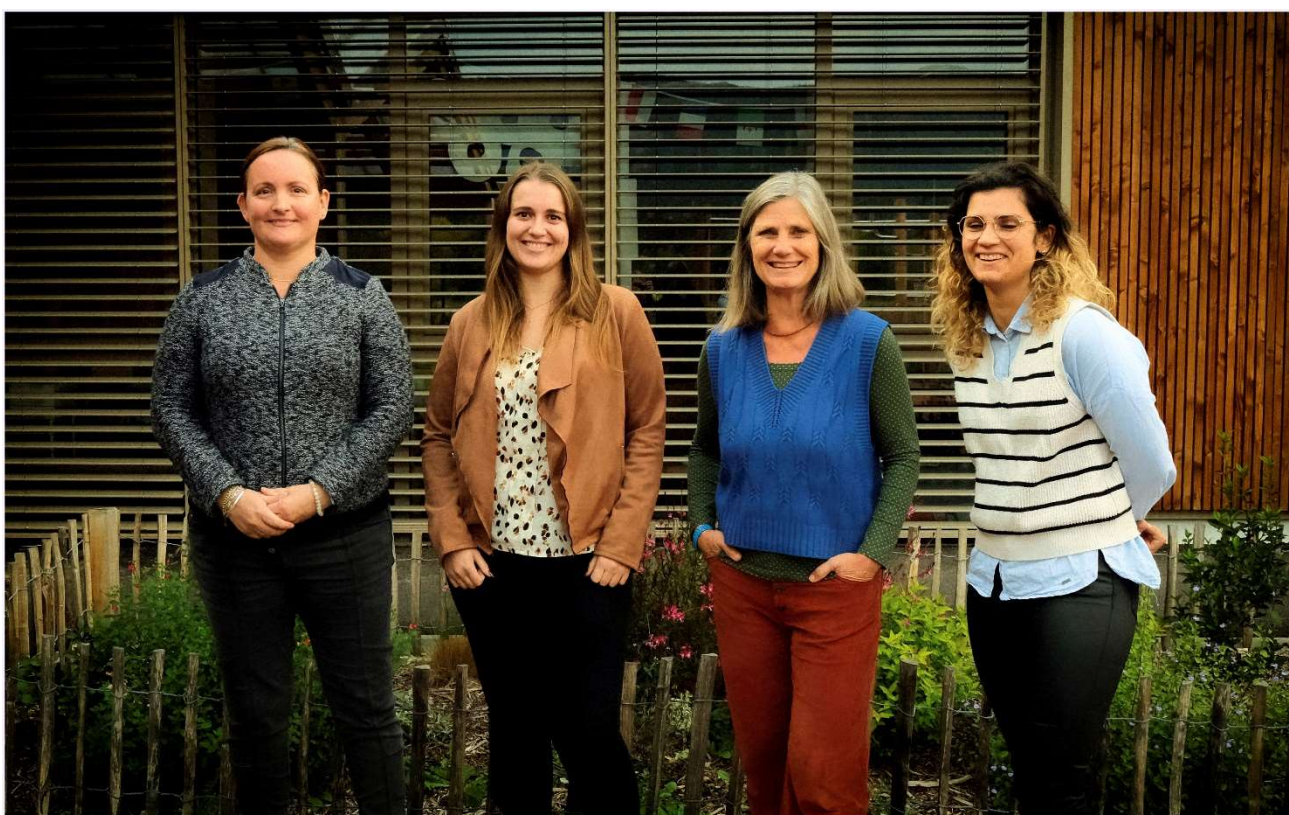
# VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

## VIE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2023 / 2024 s'est déroulée avec plusieurs nouveautés pour le groupe scolaire de Vercheny :

- La rentrée de 78 enfants (+ 8 enfants comparé à la rentrée 2022/2023),
- L'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe,
- Le départ de Julien BAILLIEZ (ancien Directeur) pour l'école élémentaire de Montoisson,
- L'arrivée de 2 nouvelles enseignantes : Sabrina REYNAUD (nouvelle Directrice et en charge de la classe Grande section / CP) et de Léa GIRAUDIER (en charge de la classe de CE1 et CE2).

### Présentation de l'équipe enseignante



De gauche à droite : Nelly LUGUIN (petite et moyenne section), Sabrina REYNAUD (Grande section et CP), Isabelle VERGER (CM1-CM2), Léa GIRAUDIER (CE1 et CE2).

**Nelly LUGUIN** : Après des études de lettres modernes j'ai suivi une formation à l'IUFM.

J'ai d'abord enseigné 8 ans sur le plateau ardéchois dans une petite école à 2 classes où j'avais les maternelles-CP, puis en réseau d'éducation prioritaire dans une classe d'enfants de 2 ans. Après un congé parental et une entrée dans la Drôme, j'ai fait plusieurs compléments de temps partiel avant d'arriver à Vercheny en 2019 dans la classe maternelle.

J'ai occupé deux ans le poste de trésorière à l'USEP de Vercheny et je suis maintenant à l'OCCE de l'école.

J'aime la lecture, les arts et la nature, d'où les randonnées le lundi matin.

**Sabrina REYNAUD** : Avant d'être enseignante, j'étais juriste rattachée au TGI de Valence puis de Troyes. Dans le cadre de mes missions, j'ai régulièrement mené des interventions auprès des élèves de CM2 sur les droits de l'enfant, les valeurs de la République, ou encore les discriminations.

Ces temps en classe m'ont convaincue que ma place était auprès des élèves. J'ai donc fait le choix d'un virage professionnel et obtenu le concours de recrutement des professeurs des écoles en 2021 en décrochant la 1<sup>ère</sup> place du département.

Depuis, j'ai enseigné dans des écoles situées en réseau d'éducation prioritaire et j'ai cette année pris la direction de l'école de Vercheny et la classe de GS-CP. Nos activités s'organisent autour du thème des pirates et de chasses au trésor qui passionnent les élèves.

**Isabelle VERGER** : Avant d'être enseignante, j'étais intervenante en arts plastiques auprès d'enfants et d'adultes en situation de handicap ainsi qu'à l'hôpital pour enfants malades.

Depuis ma titularisation, j'ai toujours enseigné dans des écoles en réseau d'éducation prioritaire ou sur des postes particuliers. Je suis à l'école de Vercheny depuis 10 ans (avec une interruption de 3 ans dans des écoles du haut Diois).

J'aime les activités artistiques et en nature.

Cette année, nous sommes investis dans le projet des vendredis climatiques. Dans la continuité, nous partons en camp à vélo, un moyen de déplacement d'avenir.

**Léa GIRAUDIER** : Issue d'une famille de sportifs, j'ai naturellement fait une licence STAPS mention activités physiques adaptées. J'ai poursuivi avec un master MEEF dans l'enseignement. Je suis enseignante spécialisée depuis cette année. J'ai d'ailleurs plus enseigné dans le milieu spécialisé que dans l'ordinaire. J'ai pu m'enrichir les années précédentes de la richesse de la pluralité des acteurs dans les structures spécialisées. Je retrouve depuis cette année, mon poste d'enseignante du public. Je suis sur la classe de CE1-CE2 avec un groupe classe très dynamique, curieux et volontaire. Pour l'année, la classe est plongée dans l'ambiance des jeux olympiques et le thème est quotidiennement abordé. C'est donc un plaisir de partager cette année avec la communauté scolaire de Vercheny.

En complément de l'équipe enseignants, la fondation Robert ARDOUVIN apporte un soutien humain à l'équipe enseignante par l'intermédiaire de :

- Pierre AUBEL qui est en charge de certains enseignements en petits groupes et de la chorale,
- Jérémy BUIS qui s'occupe des activités sportives.

A noter également le soutien d'Anthony BRUN, AESH, qui accompagne de manière personnalisée certains enfants au quotidien afin de favoriser leur autonomie.

Enfin, la bibliothèque de Vercheny, par l'intermédiaire notamment de Anne RAILLON, anime de manière fréquente des ateliers lectures soit au groupe scolaire soit à la Bibliothèque.

## SERVICE PERISCOLAIRE - GARDERIE ET CANTINE

### Garderie



Un service de garderie est mis en place 4 jours par semaine de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h00.

Ce service est assuré par Nelly LEBRAS.

En moyenne, une quinzaine d'enfants bénéficie du service de garderie tous les jours.

## Un deuxième service à la cantine

Depuis le mois de mai, un deuxième service a été mis en place à la cantine. Les plus petits déjeunent à partir de 12h et les plus grands à 13h. A cette occasion, la mairie a dû recruter. De mai à juillet, Thomas MOUNIER est venu renforcer le service. Depuis le mois de septembre, c'est Lucie AUBERT qui assure le 1<sup>er</sup> service avec Karine BOUSSEMAERE. Nelly LEBRAS et Angélique FERRER assurent le 2<sup>ème</sup> service.



De gauche à droite : Lucie AUBERT, Angélique FERRER, Nelly LEBRAS, Karine BOUSSEMAERE

### Rappel

Pour joindre le service périscolaire de la mairie (cantine et garderie):



06 11 43 35 99



[périscolairevercheny@orange.fr](mailto:périscolairevercheny@orange.fr)





## USEP – LOISIRS A L'ECOLE

L'association USEP LOISIRS A L'ECOLE organise des manifestations tout au long de l'année scolaire pour récolter des fonds qui sont utilisés pour financer les sorties scolaires et acheter du matériel.

### Bilan de l'année scolaire 2022-2023

DEPENSES		RECETTES	
Objet	Montant	Objet	Montant
Les Incorruptibles (susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes)	401,87 €	Vente Sapin de Noël	552,21 €
Nuit de la lecture	11,81 €	Vente de chocolats de Pâques en partenariat avec Initiative	344,31 €
Sortie à Lyon	2 406,00 €	Marché de Noël et autres ventes à l'école	631,31 €
Projet Théâtre	1 520,00 €	Chasse aux œufs / panier garni	357,10 €
Achat vélos	1 603,72 €	Vente de plants / gâteaux au vide grenier	280,58 €
Dépenses classes	401,34 €	Photos de classe	122,75 €
Projet jardin	341,29 €	Don parents	150,00 €
Frais bancaires	69,54 €	Don pour les vélos de la maternelle	1 600,00 €
		Don Rotary Club projet jardin	500,00 €
		Vente de sacs	89,15 €
		Subvention mairie théâtre	1 520,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 755,57 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 147,41 €</b>
		<b>Solde déficitaire -</b>	<b>608,16 €</b>

Malgré la subvention exceptionnelle de la mairie de 1 520 € (l'ordre de grandeur est normalement de 800 €), l'USEP est déficitaire de 608,16 €. Il est donc primordial de budgéter en amont les dépenses au plus juste.

### Renouvellement du Bureau

Président : Létrange Frédéric  
 Trésorière : Péliissier Claire  
 Secrétaire : Létrange Alice  
 Coordinatrice école : Nelly Luguin

Vice-présidente : Gencel Laura  
 Vice trésorière : Duval Mathilde  
 Vice-secrétaire : Calvo Amélia

### L'année 2023-2024

#### Projets des classes

- Participation au 35e prix "Les Incorruptibles"
- La nuit de la lecture
- Une sortie à Peaugres classe 1 et 2
- Une sortie vélo classe 4
- Classe verte classe 3
- Fête de Noël
- Kermesse
- Piscine

## Projets de l'USEP

- Apéritif convivial pour se rencontrer entre parents et bien commencer l'année le 13/10
- Manifestation de Noël le 25 et 26/11 : vente de sapins, marché de Noël (artisans et école) bourse aux jouets, snack et buvette. Cette première édition du marché de Noël a été une réussite pour l'USEP, qui a permis de récolter 1650€ afin de financer une partie des projets d'école.
- Loto le 16/03 avec snack et buvette
- Chasse aux œufs / panier garni le 31/03
- Vente de fleurs et plants début mai
- Kermesse 29/06
- Autres idées : vente de miel, de jus de raisin, chocolat Valrhona



L'école ayant maintenant sa propre association, l'OCCE s'occupera de certaines manifestations comme la vente de gâteaux, les photos de classes...

## Remerciements

Nous remercions la générosité de nos donateurs, Mairie, Rotary Club, parents, qui nous permettent de financer les projets et achat de matériel scolaire et les parents qui ont donné de leur temps pour qu'on y arrive. Et merci à l'ancien bureau pour tout ce qu'ils ont fait : Candice, Oriane, et Julien.

## Contact

[usepvercheny@gmail.com](mailto:usepvercheny@gmail.com)

<https://www.instagram.com/usepvercheny26340/#>

# VIE ASSOCIATIVE

## LIRE POUR GRANDIR

L'année 2023 aura été l'année de quelques changements, tant au niveau de l'équipe de bénévoles que de l'évolution de notre organisation. Et aux animations rituelles, nous avons pu proposer quelques nouveautés.

C'est ainsi que le partage de la **galette des rois** début janvier permet aux adhérents de se retrouver et de renouveler leur cotisation. Les enfants continuent à se déguiser, à l'occasion de **Caramantran** que l'on fait brûler après avoir écouté des histoires et dégusté un bon goûter. Les **après-midis jeux** sont toujours autant appréciés par petits et grands.

La **brocante printanière** nous a permis de faire de la place pour de nouveaux ouvrages.



Et cette année nous avons aussi participé, en partenariat avec l'école, aux **Nuits de la Lecture** où nous avons lu des contes, joué au quizz, appris aux enfants à créer des marque-page.

Les enfants ont également participé à un **concours de dessin** sur le thème « la maison de mes rêves » à l'occasion d'une journée pendant laquelle Soliha a proposé des solutions d'amélioration de l'habitat pour les séniors.

A l'occasion de l'Assemblée Générale, après un repas partagé, nous avons accueilli Jacques Mourier, poète, pour sa lecture-spectacle « **Poésie et zou !** » qui a ravi les spectateurs.



Mais aussi, dans le cadre de sa saison culturelle, la Médiathèque de la Drôme nous a permis d'accueillir Frédéric Naud qui nous a conté et mimé « **Le Road Movie du Taureau Bleu** », histoire très actuelle et très émouvante d'un collégien dont la tante est handicapée.

*C'est le jour du spectacle, très applaudi, que nous avons appris le décès d'Hélène Bajard : elle a participé à la création de l'association Lire pour Grandir et en a été la Présidente depuis lors. Sa gentillesse et son dévouement nous manquent beaucoup. En son honneur et à sa mémoire, notre équipe de bénévoles continue à faire vivre la bibliothèque.*

## Mais comment fonctionne la bibliothèque de Vercheny ?

Elle est ouverte à toutes et à tous, petits et grands, tout au long de l'année scolaire, les mercredis et samedis de 10 h à 12 h. Les scolaires, via l'école, et les bébés, via les assistantes maternelles, y ont aussi accès à des horaires spécifiques. Gratuite pour les mineurs, une adhésion annuelle de 5 € minimum est demandée aux adultes.

Lire pour Grandir possède un fonds propre de livres constitué de dons et d'achats. Et la Médiathèque de Die complète ce fonds par un stock annuel d'environ 600 livres, renouvelable 1 à 2 fois par an, ainsi que la possibilité de réserver des ouvrages souhaités par les adhérents.

La bibliothèque de Vercheny, au-delà des prêts de livres, a aussi pour mission l'organisation d'activités et d'animations culturelles : spectacles (danse, chant, théâtre...), jeux, club lecture, et participe à des événements nationaux en partenariat avec l'école, le comité des fêtes ou d'autres organismes, tels que la Nuit de la lecture, la Grande Lessive ou la Fête de la Science.

Depuis la création de l'association Lire pour Grandir en 2009, la municipalité fournit à la bibliothèque le local, le chauffage, et assure son fonctionnement grâce à une subvention annuelle complétée par un budget d'acquisition des livres au prorata du nombre d'habitants et selon les souhaits des adhérents (comme les prix littéraires et d'autres titres).

Tous les ans, au printemps, les adhérents et les bénévoles se retrouvent pour une Assemblée Générale permettant de faire le bilan de l'année passée et de décider de l'année à venir. C'est l'occasion pour tous de se retrouver dans une atmosphère festive grâce à un repas partagé souvent suivi d'un spectacle.

**Vous savez tout sur votre bibliothèque !!!**  
Vous êtes de Vercheny ou des villages voisins, vous voulez que notre « coin » vive, vous aimez les livres, les contacts avec les autres...  
**Venez rejoindre notre équipe de bénévoles !**  
**Vous êtes les bienvenus !**

Contact :  
0475218174 (heures de permanence)  
lirepourgrandir@sfr.fr

## DES HALTERES & VOUS – UNE NOUVELLE ASSOCIATION A VERCHENY

L'association **Des Haltères & Vous** est née en 2023 à Vercheny, sous l'impulsion de Candice Beaulieu, en lien avec sa passion pour le sport et son intérêt pour la démocratie citoyenne.

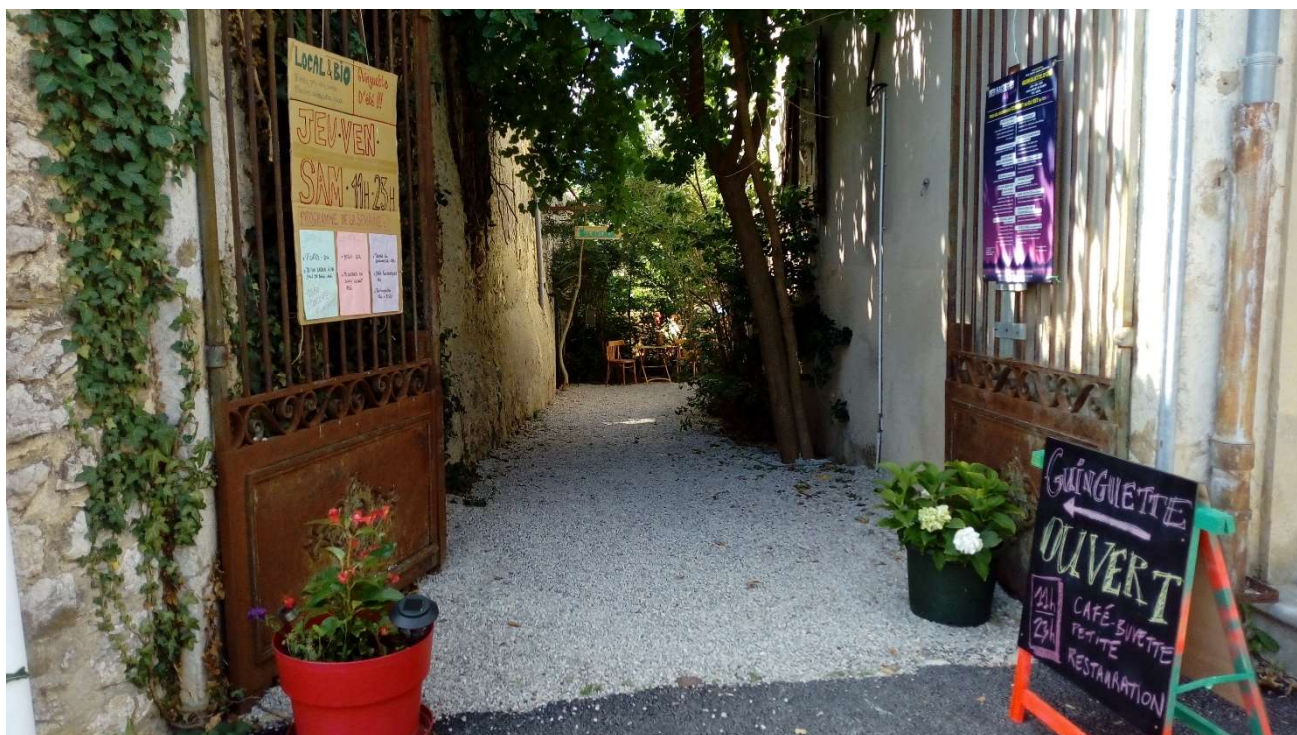
### Mais que fait-elle ? Quel est son but ?

Suite au constat qu'il manquait un lieu pour la pratique sportive, l'idée de transformer une **vieille magnanerie en salle de sport** pour toutes et tous, a germé naturellement !

Et quitte à rénover un espace aussi grand, pourquoi ne pas lui donner un usage plus large, plus collectif, plus social ?

Une consultation citoyenne, par le biais d'un questionnaire adressé aux habitant.es.s de Vercheny et des communes alentours, a montré que de nombreux besoins n'étaient pas pourvus par les services (privés ou publics) de proximité. Des besoins principalement tournés vers la **convivialité**, le **partage**, l'**entraide** et bien sûr le **sport**.

L'association **Des Haltères & Vous** a donc jailli de la montagne au mois de juin et a tout de suite entrepris d'aménager le rez-de-chaussée pour lancer son 1<sup>er</sup> projet : **ouvrir une guinguette d'été.**



### Le lancement estival :

Après **5 semaines d'ouverture**, **27 ateliers**, environ **500 personnes**, des comptes à l'équilibre et quelques bouteilles de clairette plus tard, il fallait bien se rendre à l'évidence : le besoin de **créer un lieu de vie** était bien réel.



Dans la foulée de ce succès, le dynamisme des bénévoles aidant, un **collectif** a vu le jour à la rentrée septembre pour faire le point sur les échanges et les discussions de l'été.

Des idées de **café associatif** ont tout de suite émergé, une zone de **don et d'échange**, voire une **recyclerie** ont pointé le bout de leur nez, sans oublier de mentionner **l'aide aux seniors**, les **activités pour ados**...

Bref, du local, du social, etc., répondant aux enjeux d'aujourd'hui et à ceux de demain qu'ils soient **économiques, territoriaux, écologiques** ou les 3 à la fois.

## Et la suite... !

Aujourd'hui, c'est une réunion par mois qui voit plus d'une dizaine de **bénévoles** faire le point sur **l'avancement du projet**. En l'état, Des Haltères & Vous a besoin de fonds pour poursuivre les travaux afin d'avoir un espace opérationnel ouvert à l'année. Par ailleurs, différentes actions vont être menées tout au long de l'année.

>> Pour rejoindre le collectif ou être tenu.e informé.e des activités et avancement du projet, n'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées.

**contact@deshalteresetvous.com // 06 75 81 05 44**

Un site internet est en construction, en attendant vous pouvez nous retrouver sur facebook ou instagram.

## MAM BOUT'CHOU AU FIL DE DROME

Comme toutes les années, nous avons vu partir des enfants qui ont pris le chemin de l'école avec un pincement au cœur, et nous en avons accueilli de nouveaux.

Le nombre accueilli sur la MAM est de 14 enfants par jour et nous en accueillons actuellement 26 qui se répartissent sur nos plannings le matin, l'après-midi et le soir.

Pas mal de changement sont intervenus pendant cette année 2023.

Notre apprentie Mitra Emma a quitté la MAM en juin 2023, après 2 ans d'apprentissage, un bébé et la réussite de son CAP AEPE.

En 2022, Mme Mandon Marie Noëlle avait exprimé son désir de réduire son temps de travail à trois jours par semaine, c'est chose faite. Après une campagne de recrutement, nous avons choisi de faire confiance à Valérie Aubert pour travailler les deux jours restants.

A ce jour, le binôme fonctionne bien, ne change rien à notre organisation et les compétences de Valérie sont un plus pour la MAM.

Nous sommes donc 5 à travailler sur la MAM, Mandon Marie Noëlle surnommée **Maminelle**, Larouy Lucie surnommée **Tantie**, Amauric Angélique surnommée **Nounou Zélique**, Aubert Valérie surnommée **Valou** et Ducol Valérie surnommée **Nanou**.

Nous avons fait une tombola, une opération saucissons, galette des rois et les bénéfices obtenus nous ont permis de financer en partie certaines sorties.

Tout au long de cette année, nous avons organisé plusieurs sorties en plus de toutes les activités que nous leurs proposons le reste de l'année.

Voyage en train (Saillans à Die avec repas au restaurant)

La ferme aux papillons (Die)

Le jardin aux oiseaux (Upie)

La forêt enchanté (Aucelon)

Les fontaines de Chatillon (Chatillon)

La semaine en forêt (Vercheny)

Safari de Peaugres (Peaugres)

La ferme pédagogique (Beaufort sur Gervanne)

Savanna parc de jeux intérieur où nous allons régulièrement (Valence)

Notre fête de Noël se fera encore à Savanna cette année le 16 décembre.

Nous avons couvert notre pergola pour plus de confort pour les enfants et les nounous, changer notre brise vue, fait l'entretien des boiseries extérieures et repeint notre enseigne.

La MAM a vu l'arrivée de TIC et TAC deux petits cochons d'Inde qui font la joie des enfants.

Comme d'habitude, c'est Roger Oddon qui a construit l'enclos et la cabane pour les accueillir le mieux possible.

En cette fin d'année, nous avons embauché un agent d'entretien.

En résumé, l'année 2023 a été encore une fois une belle année, notre MAM ne désemplit pas et la liste d'attente s'allonge.

Nous espérons pour la rentrée 2024/2025 pouvoir satisfaire le plus de parents possibles dans la mesure de nos moyens.



Ducol Valérie

## LA MAISON D'ELISA

### La maison d'Elisa peut continuer à accueillir

A l'heure où nous assistons à une montée des actes de l'extrême droite où les discours politiques et médiatiques racistes se multiplient, on avait envie de montrer une autre face de ce qui se passe partout en France et la solidarité qui s'exprime de mille manières. La maison d'Elisa, située au 37 route d'Aurel en est un exemple.

C'est l'histoire d'une maison en plein cœur du village, où habitait Elisa, rachetée par notre association Voies Libres Drôme il y a peu grâce à un élan de solidarité incroyable qui a permis de récolter sous forme de dons et de prêts plus de 350 000 euros. Une maison mise à disposition de l'association par ses anciens propriétaires depuis 2017 et qui est destinée à accueillir toute personne ayant une situation précaire, notamment les personnes en migrations.

Depuis 2017, près de 25 personnes y ont posé leur valise pour 1 jour ou quelques années, de nombreux événements culturels (concerts, pièces de théâtre, conte, spectacle, ...) y ont été organisés, un poulailler s'est monté, un four à Pizza est apparu, des soirées jeux enflamment la salle à manger, un studio de musique ne demande qu'à reprendre vie, 1000 m<sup>2</sup> de terres cultivables attendent la future équipe des jardinier.ère.s, des ateliers cartographies et des cours de français s'y déroulent sans compter quelques réunions de l'asso et autres chantiers participatifs. Bref, un bouillon de vie, de rencontres, de repos, de solidarité, de partage, de sensibilisation. Y habite aujourd'hui 6 personnes.

Maintenant que la maison est achetée, les projets ne manquent pas. :

- bien entendu, ré-accueillir et de nouveau mettre à disposition les 9 chambres de la maison (6 sont occupées actuellement), assurer un accueil digne de ce nom aux personnes accueillies, proposer un suivi juridique, un suivi professionnel, un suivi médical,
- développer l'activité restauration, mettre en culture les 1 000 m<sup>2</sup> de jardin.
- organiser des soirées « guinguettes » aux beaux jours,
- remonter une pièce de théâtre comme nous l'avons fait par le passé avec « Voyage voyage » et « la coutume »,
- organiser des événements de sensibilisations

Pour mener à bien toutes ces intentions, on lance ici un appel à toutes celles et ceux qui aurait un peu de temps et d'énergie à partager. Pour nous rejoindre, vous pouvez envoyer un mail sur [voies\\_libres\\_drome@riseup.net](mailto:voies_libres_drome@riseup.net). Si tout se passe comme prévu, nous aurons aussi en début d'année 2 personnes qui seront embauchées par l'association sur des contrats de 26 heures/semaine.

Vive la solidarité, vive la maison d'Elisa !

N'hésitez pas à venir nous rendre visite !

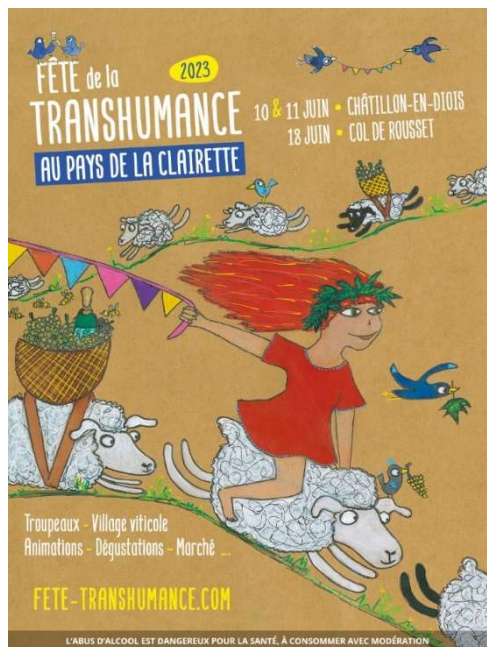
Les habitant.e.s et les membres de l'association Voies Libres Drôme  
<https://voieslibresdrome.wordpress.com>.





## LE SYNDICAT DE LA CLAIRETTE DE DIE ET DES VINS DU DIOIS

### La Fête de la transhumance au Pays de la Clairette



Depuis plus de 30 ans, la Fête de la Transhumance est une tradition incontournable de la Drôme. Pour 2023, elle s'est réinventée à Châtillon en Diois le weekend du 10 juin et au Col de Rousset le 18 juin, co-portée pour la première fois par l'Association Départementale d'Economie Montagnarde et le Syndicat de la Clairette de Die et des Vins du Diois, accueillis et soutenus par les communes de Châtillon-en-Diois et Saint-Agnan-en-Vercors et les associations locales.

Les organisateurs ont souhaité donner à cette édition de la Fête de la Transhumance au Pays de la Clairette une vocation agricole forte, le pastoralisme et la viticulture étant deux filières fondamentales pour la dynamique du territoire qui façonnent nos paysages drômois. Les propositions de l'événement s'articulaient autour des métiers et leurs pratiques, et des produits issus de ces deux activités ancestrales, dans une ambiance festive et conviviale.

Pour l'ensemble des partenaires, aussi bien à Châtillon-en-Diois qu'au Col de Rousset, la nouvelle Fête de la Transhumance au Pays de la Clairette édition 2023 est une grande réussite. La météo, le public, l'enthousiasme et la fête étaient au rendez-vous. L'aventure se poursuit en 2024 !

La fête 2023 en quelques chiffres :



### Changement de logo

Nous nous sommes fait accompagner par Lucie LEFRANC pour renouveler le logo du Comité des Fêtes que nous vous présentons ci-après. Il se veut festif tout en reprenant les symboles de la commune (Rocher du Barry, Roche ronde, les vignes, la Clairette). L'ensemble des Tee-shirt du Comité a été renouvelé avec ce nouveau logo.



### Vide grenier le Dimanche 28 mai

Le vide grenier a pu avoir lieu le Dimanche 28 mai. Sous un grand soleil, nous avons accueilli une trentaine d'exposants pour environ 150 mètres de stand.



## Fête du village le Samedi 5 août

La traditionnelle vogue s'est tenue sur une seule journée le samedi 5 août. Au menu, cochon à la broche préparée sur place : 150 repas adultes et 20 repas enfants ont été servis. Un concours de pétanque a été organisé pour les petits comme pour les grands. La soirée a été animée par DJ Fred. Nous remercions Frédéric BROTONS pour cette soirée bien animée.

Enfin, de nombreux jeunes sont venus cette année nous aider pour la préparation et le déroulement de la fête. Nous les remercions pour cette précieuse aide. Cela est très encourageant pour l'avenir de cette fête pour les prochaines années.



## Location du matériel

Enfin, comme d'habitude, nous avons loué le matériel du Comité des Fêtes (tables et bancs) à plusieurs reprises pour des événements familiaux ou sportifs.

## Pour nous suivre ou nous rejoindre

Enfin, nous rappelons que vous pouvez suivre nos activités sur notre page facebook « *Comité des Fêtes de Vercheny* ». Nous vous accueillons également avec grand plaisir pour venir nous aider quelques heures. Pour cela merci de nous contacter à [cf\\_vercheny@yahoo.com](mailto:cf_vercheny@yahoo.com) ou au 06-83-51-87-22. Nous pourrions vous rajouter à notre groupe Whatsapp.

## UN PEU D'HISTOIRE

Commandement du 16 Février 1761

Il est du au roi et à Me Nicolas ROBÉLOT, fermier général, régisseur des biens des religieuses fugitives pour Jean Pierre LOURIE du lieu de Verchery, la somme de dix sept livres cinq sols pour arriérés, qu'il doit à la régie, à cause des biens ayant appartenu à Estienne LOURIE, fugitif. Au paiement de laquelle somme il sera contraint par toutes voies, même par corps. Comme pour les propres deniers et affaires de sa majesté, conformément à l'arrêt du conseil du 25 janvier 1757. Fait et décerné par nous, François FAURIN, procureur du dit Me ROBÉLOT à la ferme et régie des dits biens, aux départements de Die et Crest. A Die le 16 Février 1761. signé FAURIN

L'An mil sept cent soixante un, et le 20 du mois d'Avril, Jean CHAPON sergent royal, pourvu par nos seigneurs du parlement du Dauphiné, installé au greffe du Bailliage de Die, y habitant, soussigné sur requête du dit Me ROBÉLOT, pour suite et diligence du dit Me FAURIN son procureur, lequel fait élection de domicile, en sa personne au bureau à Die, y ay intimé et signé. La contractante ci-dessus, au dit Jean Pierre LOURIE à lui, commandement d'y satisfaire et de payer au dit Me FAURIN, dans trois jours, dans son bureau à Die, la somme de dix sept livres cinq sols, contenue de la dite contrainte, et à défaut d'y satisfaire, je lui ai déclaré, qu'il y sera contraint par toutes voies, même par corps. Lui ayant fait la présente copie à son domicile à Verchery. Parlant à Bug, signé: CHAPON sergent.

Archives: famille LOURIE

ERIC ARNAUD

# L'INTERCOMMUNALITE

## COLLECTE DE L'AMIANTE

Afin de répondre à une demande des habitants et pour améliorer le traitement des déchets, la Communauté des Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme propose aux particuliers un nouveau service pour faciliter l'évacuation, en toute sécurité, de leurs déchets d'amiante lié (à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2023).

Pour bénéficier d service, vous devez obligatoirement :

- Résider sur l'une des 15 communes de l'intercommunalité,
- Évacuer de l'amiante lié, seul l'amiante lié est accepté (ex : plaques ondulées, tuyaux de canalisations d'eau, conduits de cheminée, dalles vinyle amiantée, bacs horticoles),
- Vous rendre au siège de l'intercommunalité aux heures d'ouverture. Elle vous informera alors des modalités d'accès, des précautions à suivre pour la manipulation de l'amiante lié, mais aussi, elle vous remettra gratuitement un bigbag ou un sac spécial amiante après vérification de votre justificatif de domicile et de votre pièce d'identité.
- Emballer chez vous dans ces contenants spécifiques fermés l'amiante lié en suivant les précautions à prendre.
- Prendre rendez-vous avec la plateforme Valorsol et être en capacité de transporter l'amiante sur l'un des deux sites situés à Portes-lès-Valence et Bourg-de-Péage.

Les coûts de traitement jusqu'à un poids maximum de 300 kg par foyer et par an (l'équivalent d'environ 15 plaques fibro-ciment) seront pris en charge par votre intercommunalité. Au-delà des 300 kg, la prise en charge vous incombera.



## CONSIGNES DE TRI

Avec le SYTRAD, la CCCPS a déployé l'extension des consignes de tri sur l'ensemble du territoire Cœur de Drôme, qui concernent essentiellement les plastiques. Cette extension fait suite à d'importants travaux de modernisations du centre de tri de Portes-lès-Valence visant notamment à installer des tris optiques qui permettent de séparer les types de plastiques.

Dorénavant, tous les emballages en plastique et métalliques, même les plus petits, se trient.

**SACS, SACHETS, FILMS ET BLISTERS**



**POTS, BOÎTES, BARQUETTES ET TUBES**



**SACHETS ET FEUILLE D'ALUMINIUM**



**BOUCHONS, COUVERCLES ET CAPSULES**



**BRIQUES ALIMENTAIRES**



**JOURNAUX MAGAZINES PROSPECTUS**



**COURRIERS LETTRES ET AUTRES PAPIERS**



**EMBALLAGES CARTONNETTES**



## Comment bien composter ?

Pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter 3 règles simples :

- mélanger les différentes catégories de déchets, à savoir :
  - les déchets carbonés (*branches, paille, copeaux, feuilles, écorces, ...*) avec les déchets azotés (*déchets de cuisine, tontes de gazon, ...*) ;
  - les déchets humides (*déchets de cuisine, tontes de gazon, ...*) avec les secs (*branches, paille, copeaux, ...*) ;
  - les déchets grossiers avec les fins.
- aérer et décompacter les déchets via un brassage régulier des déchets avec par exemple une fourche (le but étant de permettre la circulation de l'air au sein du tas de déchets et d'empêcher l'émission de gaz malodorants) ;
- surveiller l'humidité : le compost doit être humide mais sans excès (comme une éponge mouillée). Trop d'humidité empêche l'aération du compost entraînant le ralentissement du processus de compostage et émettant des odeurs désagréables. Sans humidité, les déchets deviennent secs conduisant à la mort des micro-organismes.



Composteur installé

→ Bien surveiller son compost est le secret de la réussite.

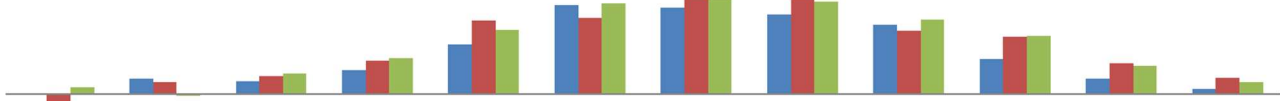
Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans  
15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye  
Tél. : +33 (0)4 75 40 03 89 - [accueil@cccps.fr](mailto:accueil@cccps.fr) – [www.cccps.fr](http://www.cccps.fr)



# INFOS PRATIQUES

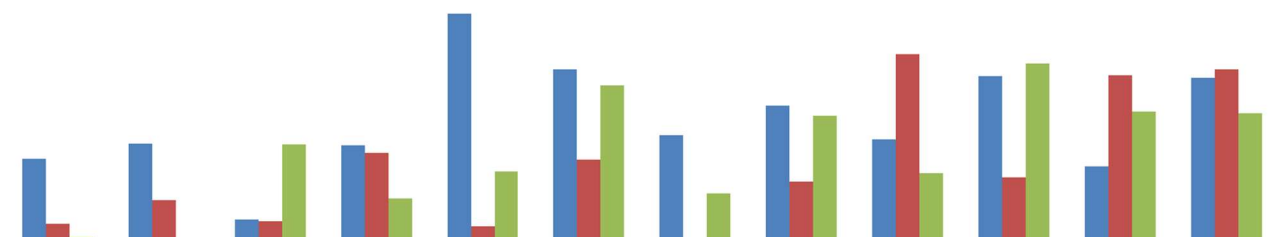
## TEMPERATURES ET PLUVIOMETRIE

Température moyenne matin



	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2021	0,01	2,89	2,51	4,70	9,63	17,33	16,93	15,45	13,46	6,74	3,00	0,90
■ 2022	-1,93	2,32	3,38	6,53	14,38	14,86	19,06	18,70	12,43	11,16	6,03	3,06
■ 2023	1,35	-0,46	4,00	6,93	12,51	17,63	18,77	18,03	14,56	11,35	5,53	2,32

Pluviométrie



	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2021	69,50	80,00	26,50	79,00	172,50	133,00	86,00	107,00	83,00	128,00	64,00	127,00
■ 2022	23,50	40,00	25,00	73,50	21,50	69,00	5,00	53,00	144,00	56,50	128,50	133,00
■ 2023	13,50	3,00	79,50	41,00	60,50	121,50	45,00	100,00	59,50	137,00	103,00	102,00

## PANNEAUPOCKET – UN OUTIL DE COMMUNICATION

De nombreuses informations sont partagées par la commune sur l'application PanneauPocket. Nous vous invitons à installer cette application afin d'être informé au quotidien (manifestations, coupure électrique, ...).

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Recevez les alertes et les informations de la commune en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de données personnelles.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, sans publicité, sans collecte de données et sans collecte de données.

Application 100 % anonyme, 0% publicité et 100% gratuite

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore ou ApplGallery.

Si vous n'avez pas de smartphone, toutes les informations PanneauPocket sont aussi disponibles sur votre ordinateur. Sur une page internet tapez [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com) et recherchez votre mairie.

## CIVILITES - STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES

Les lingettes bouchent les égouts, bloquent les pompes de relevage et coûtent cher à la mairie.

Nous devons de plus en plus souvent faire appel à l'entreprise chargée de l'entretien de nos réseaux pour déboucher les canalisations de la commune qui sont obstruées par des amas de « graisses » provoqués par l'accumulation de lingettes.

Les lingettes constituées de fibres synthétiques ultra-résistantes, mettent longtemps à se dégrader naturellement. Elles s'accumulent dans les réseaux et finissent par former des bouchons de graisse ce qui provoque une augmentation des interventions de nettoyage des réseaux et ponctuellement la nécessité d'effectuer des réparations.

**Alors, merci de respecter cette règle : PAS DE LINGETTES, MÊME BIODEGRADABLES DANS LES TOILETTES.**

## ELECTIONS EUROPEENNES 2024



Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire leurs représentants au Parlement européen.

La composition du Parlement est actualisée avant chaque élection sur la base des données démographiques les plus récentes. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.

Le 13 septembre 2023, les eurodéputés ont approuvé la décision du Conseil européen d'augmenter le nombre de sièges de 705 à 720 pour la prochaine législature. La nouvelle répartition des sièges est modifiée pour douze pays de l'UE, notamment pour la France qui sera représentée par 2 eurodéputés supplémentaires, soit un total de 81 députés.

**Vérifiez votre inscription sur la liste électorale française jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi avant le scrutin.**

Il est conseillé de vérifier son inscription sur la liste électorale sur le site [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE), même si celle-ci remonte à plusieurs années et qu'aucun déménagement n'a été effectué au cours des dernières années.

### Les dates clés à retenir

Jour du scrutin : dimanche 9 juin 2024

Date limite des inscriptions en mairie : vendredi 3 mai 2024

Date limite des inscriptions en ligne : mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024

## Demande de procuration entièrement dématérialisée

Pour ces élections européennes, l'État va pour la première fois tester une procédure de demande de procuration entièrement dématérialisée, comme l'indique un décret paru le 29 décembre.

Rappelons en effet que depuis 2021, il existe une télé-procédure de demande de, mais que celle-ci n'est que partielle : un électeur qui veut établir une procuration peut se rendre sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/> et y faire sa demande, à l'issue de laquelle un numéro de dossier lui est fourni. C'est là que s'arrête la dématérialisation : l'électeur doit ensuite se rendre physiquement dans un commissariat ou une gendarmerie, muni de son numéro de dossier, pour y prouver son identité. Ce n'est qu'après cette procédure de vérification que la demande de procuration est automatiquement transmise à la commune d'inscription de l'électeur.

Pour les seules élections européennes de juin prochain, une nouvelle étape va être franchie, puisque l'étape de vérification au commissariat ou en gendarmerie n'est plus impérative : si l'électeur peut justifier de son identité en ligne, «à l'aide d'un moyen d'identification électronique fiable et certifié», il est alors dispensé de se rendre au commissariat ou en gendarmerie. La procuration sera directement établie par le ministère de l'Intérieur et transmise à la commune.

Pour ce qui est de « l'identification électronique fiable », le décret ne donne pas de précision, mais il peut par exemple s'agir de l'identité numérique de La Poste ou du dispositif – encore en test – France identité (<https://france-identite.gouv.fr/>).

Il restera à tirer le bilan de cette expérimentation en grandeur réelle, après les européennes, pour savoir si le dispositif est reproductible à d'autres scrutins.

## LE MOUSTIQUE TIGRE

Depuis au moins trois étés, le moustique tigre s'est fortement développé dans notre région. Au point qu'il est devenu impossible pour certains habitants de la commune de rester dans leur jardin sans se faire fortement piquer, rendant la vie en extérieur désagréable. De plus, ce moustique est un vecteur de certaines maladies comme la dengue, le chikungunya ou Zika ; maladies où il n'existe pas de traitement curatif.

Afin de lutter contre cette espèce invasive, apprenons à la reconnaître et voyons les bons gestes à adopter pour lutter contre sa prolifération :

Le moustique tigre est une espèce originaire d'Asie du Sud Est, il est de petite taille et possède des rayures noires et blanches.

Il pond ses œufs dans des récipients ou des objets contenant de l'eau autour des maisons. 80% des gîtes larvaires sont créés par l'homme autour des maisons.

Une fois né, il ne se déplace pas à plus de 150 m de son lieu de naissance. Donc le moustique qui vous pique est né dans votre jardin ou dans votre quartier.

Une fois que l'on sait cela, le meilleur moyen de lutte contre le moustique tigre est de ne pas laisser d'eau stagnante dehors pour éliminer les lieux de ponte.



Voici quelques gestes simples à mettre en œuvre :

- vider régulièrement ou supprimer les coupelles sous les pots de fleurs, vases... ou les remplir de sable afin de conserver l'humidité sans qu'il y ait d'eau stagnante ;
- ranger, à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage, les jouets ou encore les récipients divers ;
- recouvrir les bidons de récupération d'eau de pluie à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu
- curer les gouttières pour faciliter le bon écoulement des eaux, faire des cunettes en mortier dans ses regards de récupération de chenaux...



N'hésitez pas à diffuser ces bonnes pratiques auprès de vos voisins et de vos proches, car la lutte contre le moustique tigre, pour être efficace, doit être l'affaire de tous.

### QUELQUES BONNES RESOLUTIONS DE 2024

Pour beaucoup d'entre nous, nouvelle année rime avec nouveau départ et bonnes résolutions, telles que se mettre au sport, manger moins de viande, perdre du poids, lire les derniers romans parus plutôt que de regarder n'importe quel programme à la télé, etc.

Nous nous permettons de vous proposer quelques bonnes résolutions complémentaires, au bénéfice de tous :

- arrêter de brûler ses déchets en plein air. Cela provoque de la pollution et est, par ailleurs, interdit.
- élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- respecter la limitation de vitesse dans la traversée du village.
- ne pas s'approprier l'espace public. Celui-ci appartient à tous.
- cultiver de bonnes relations avec son voisinage. Cela rend la vie plus agréable.
- trier ses déchets correctement en mettant dans chaque conteneur ce qui lui revient. Les erreurs de tri coûtent cher.
- ramasser les déjections de son animal notamment sur les voies publiques et devant les bâtiments publics. Un maître responsable ramasse !
- bien se renseigner avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation. Quasiment tous les travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme : déclaration préalable ou permis de construire.

Appliquées par tous, ces quelques résolutions favoriseront une cohabitation harmonieuse.

# RECETTES GOURMANDES

## Gâteau crousti-choco et fruits rouges

### Ingrédients

#### Pour la base croustillante

100g de nougatine ou pralin  
100g de chocolat pâtissier  
120g de crêpe dentelle  
1 cuillère à soupe de beurre de cacahuètes

#### Pour la déco

Fruits rouges de votre choix

#### Pour la génoise

4 œufs  
125g de farine  
125g de sucre

#### Pour la mousse au chocolat

6 œufs  
200g de chocolat pâtissier



### 1. Base croustillante

Réduire les crêpes dentelles en brisures puis les mélanger au pralin ou à la nougatine.

Faire fondre le chocolat puis l'ajouter au mélange précédent.

Ajouter ensuite le beurre de cacahuète tout en mélangeant.

Étaler la préparation sur une plaque ou un moule rectangulaire préalablement recouvert de papier cuisson.

Réserver au frais pour que la base durcisse.

### 2. Génoise

Préchauffer le four à 180°C. Casser les œufs et ajouter le sucre tout en fouettant à l'aide d'un batteur électrique jusqu'à ce que le mélange mousse. Ajouter la farine petit à petit en continuant de fouetter.

Verser la pâte sur une plaque ou moule rectangulaire (de même taille que lors de l'étape 1.) préalablement recouverte de papier cuisson.

Faire cuire 10 à 12 min puis laisser refroidir.

### 3. Mousse au chocolat

Faire fondre le chocolat au bain-marie, laisser tiédir.

Ajouter les jaunes et mélanger énergiquement.

Battre les blancs en neige.

Incorporez énergiquement au chocolat 1/3 des blancs d'œufs battus puis ajouter le reste délicatement en soulevant la préparation de bas en haut.

### 4. Assemblage

Superposer la génoise sur la base croustillante, puis verser la mousse au chocolat sur la génoise. Idéalement, se servir d'un emporte-pièce rectangulaire spécial pâtisserie, sinon utiliser un plat rectangulaire à bords droits recouvert de papier cuisson.

Laisser prendre la mousse 3h minimum au réfrigérateur.

Avant de servir décorer de fruits rouges de votre choix.

Bonne dégustation !

# ATELIERS BRICOLAGE

## Bonhomme/Hérisson d'Automne

### Matériel

- \*Rouleau de papier WC
- \*Peinture
- \*Feuilles d'Automne
- \*Colle
- \*Yeux autocollants
- \*Paire de ciseaux
- \*Crayon
- \*Feuille de papier cartonné



### Etape 1 – Préparation des supports

Découper des formes de pieds dans la feuille de papier cartonné, ou découper une forme de hérisson directement dans le rouleau de papier en veillant à bien garder tout le tour au pied.  
Peindre les rouleaux et laisser sécher.

### Etape 2 – Décoration

Coller les pieds à la base du rouleau. Coller les yeux ou les dessiner à la peinture et peindre le nez et la bouche du bonhomme ou hérisson.  
Et pour finir, coller les feuilles pour les cheveux.



# CARNET

## Naissances



Eline GENY le 9 janvier

Martin GRANON le 2 avril

Léon JOSEPHINE le 24 avril

Clément et Antoine PINCHE le 22 juillet

## Mariage



Corentin BOUGAIN et Kevin GIRARDINI le 6 mai

Philippe DAPREMONT et Isabelle LECOQ le 16 septembre

## Décès



Micheline GAILLOT veuve LASSIMOULIE le 24 août

Hélène BAJARD le 15 octobre

Juliette SEGUIN veuve DIVANI le 2 novembre



**L’Echo du Barry – Janvier 2024 n°8**

**1, Place de la mairie - 26340 VERCHENY**

**Tél. : 04.75.21.73.47**

**Mél : [communedevercheny26@orange.fr](mailto:communedevercheny26@orange.fr) / [www.vercheny.fr](http://www.vercheny.fr)**

Directeur de publication : Franck MONGE

Maquette et rédaction : Commission communication et Nadine ARNAUD

Crédits photos : Mairie de Vercheny, Ecoles, Associations, Freepik.com, René GIJSBERS

Impression : Veziat imprimeur Crest

Tirage : 220 exemplaires

Distribution : mairie